Une mini CAP de mobilité des CPIP en juillet 2017…

Montreuil, le 1/06/2017

Les personnels des SPIP viennent de recevoir une note de l'administration centrale annonçant une « mini CAP mobilité » s'ajoutant à la CAP de titularisation / stagiairisation et avancement prévue de longue date le 6 juillet 2017.

La CGT ne peut que dénoncer ce type de pratique qui par ailleurs ne concerne que les postes en DISP ou à la DAP ! Jamais nous n'avons de CAP de mobilité pour proposer des postes vacants dans les SPIP, et pourtant il y en ! On comprend bien que les postes vacants c'est difficile à gérer… c'est exactement ce que vivent la quasi totalité des SPIP sur l'ensemble du territoire national mais là pas de CAP supplémentaire prévue, les services gèrent la pénurie ! En revanche laisser de postes vacants à la DAP ça ne se fait pas !!!

Nous rappellerons seulement que pour combler ces 3 postes profilés, ce sont 3 services qui vont être dépourvus … pas moins de 300 PPSJM qui au mieux iront rejoindre les effectifs déjà bondés des autres collègues du service voire ne seront pas suivies…

Le plus incroyable c'est de se dire que le départ d'un agent a des conséquences désastreuses sur l'ensemble d'un service en termes de gestion des charges de travail. Il ne s'agit pas de jouer sur la culpabilité - mal placée- des personnels qui obtiendraient légitimement une mutation mais de dénoncer une fois de plus les équilibres plus que précaires des organisations de service…

Il faut également rappeler que ces postes profilés peuvent être l'occasion pour l'administration de jouer la carte de la cooptation, ce qui vient rompre le principe d'égalité de traitement entre les fonctionnaires.

Cette pratique des CAP fermées (postes laissés vacants non proposés à la mobilité) au profit des DISP et de l'administration centrale vient nuire à la gestion des ressources humaines et doivent cesser.

Il devient impératif que l'administration établisse enfin des organigrammes fiables et réalistes des SPIP afin que les recrutements nécessaires puissent avoir lieu pour assurer un service public de qualité !

CGT Insertion Probation
UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex
Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : spip.cgt@gmail.com
http://www.cgtspip.org/